

Juin 2021 – N° 16

Lettre aux collecteurs de mémoire



**Pouvoir facilement prendre l'eau non
loin de chez soi devient un jeu d'enfant.**

SOMMAIRE

Éditorial	p. 3
Les Archives départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine : Application mobile pour le 100 ^e anniversaire de la signature des traités de paix de la Première Guerre mondiale	p. 4
Association le GRAHL de Beaupréau : Recueils de témoignages sur la vie de Bellocpratains pendant la guerre de 1939-1945.....	p. 7
Entretien avec Raphaëlle Branche : Une collecte de témoignages sur la guerre d'Algérie	p. 12
Service interministériel des Archives de France : Guider les recherches sur la guerre d'Algérie : l'exemple des disparus	p. 18
Mairie d'Angers : Des Angevins se souviennent : histoire de l'hygiène et de la salubrité de l'habitat à Angers (1930-1960)	p. 23

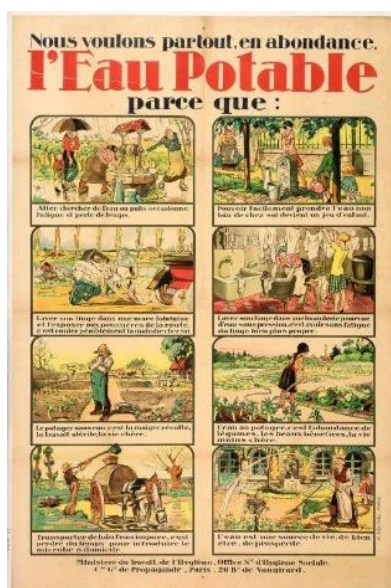


Illustration de couverture :
Extrait de l'affiche vantant les mérites de l'eau potable,
ministère du Travail, de l'Hygiène (s.d.).
Archives départementales de Maine-et-Loire, 7 Fi 1687

Évoquer le temps des guerres et de leurs commémorations reste un thème incontournable de la collecte des témoignages oraux, car celles-ci sont des éléments constitutifs de la mémoire individuelle et collective.

De la Première Guerre mondiale à la guerre d'Algérie en passant par la Seconde Guerre mondiale, des collectes de témoignages ont été réalisées, et différentes formes de restitution ou de valorisation ont été mises en œuvre. Ainsi, les Archives départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont développé une application mobile pour le 100^e anniversaire de la signature des traités de paix de la Première Guerre mondiale. L'association le GRAHL de Beaupréau a réalisé des livrets sur la vie de Bellocpratains pendant la guerre 1939-1945. Et un autre regard a pu être posé par l'historienne Raphaëlle Branche, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-Nanterre, sur la guerre d'Algérie, grâce à son ouvrage « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » *Enquête sur un silence familial*.

Pour permettre de localiser les sources de l'histoire de la guerre d'Algérie, relatives aux disparus et conservées en différents lieux, Brigitte Guigueno, conservateur en chef au Service interministériel des Archives de France, présente le site internet dédié à cette transmission de la connaissance historique.

Un autre sujet, un autre combat, celui pour la dignité de vie des Angevines et des Angevins est également évoqué. En effet, le centenaire du bureau municipal d'hygiène d'Angers en 2008 a donné lieu à une exposition intitulée Des Angevins se souviennent : histoire de l'hygiène et de la salubrité de l'habitat à Angers (1930-1960). Un film a été réalisé à partir de témoignages oraux pour évoquer ce thème, puis confié aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Marie-Hélène Chevalier

Attaché de conservation du patrimoine
en charge des archives sonores et audiovisuelles
m.chevalier@maine-et-loire.fr

Élisabeth Verry

Directeur des Archives départementales
de Maine-et-Loire

100^e anniversaire de la signature des traités de paix de la Première Guerre mondiale : les Archives départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine dévoilent leur application mobile

La paix ? sentiers sonores, une série de podcasts sur le thème de la paix



À l'occasion du centième anniversaire de la signature des traités de paix de la Première Guerre mondiale, les Archives départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine lancent aujourd'hui une expérience artistique sonore et multimédia, accessible via une application mobile gratuite téléchargeable sur iOS et Android. Au fil des sentiers à explorer librement, le public découvre des podcasts aux formes multiples sur le thème de la paix. En bonus, des photographies, interviews et documents d'archives permettent d'aller plus loin dans l'exploration des thématiques.

Des podcasts sur le thème de la paix

Il y a cent ans, l'actuel territoire des Yvelines et celui des Hauts-de-Seine ont accueilli les cérémonies pour la signature des traités de paix de la Première Guerre mondiale. Que représentent aujourd'hui ces événements ? Comment construit-on la paix aujourd'hui et quels sont les fondements d'une paix durable ?

L'application *La paix ? Sentiers sonores* est avant tout une expérience artistique sur ces questions, mais elle est aussi une invitation à écouter la parole des habitants, tous âges confondus, ayant participé au projet, et à suivre différents chemins de réflexion. Six sentiers sonores sont proposés, chacun avec de multiples épisodes multipliant les angles de vue et les problématiques, mêlant aussi littérature, musique, et actualité. Les heures de podcasts sont à parcourir très librement, tout comme les nombreux bonus vidéos ou photos qui viennent compléter la démarche, tel que le bonus « Tous en résidence ! » réalisé pendant la période du confinement.

Une résidence d'éducation artistique et culturelle au cœur du projet

L'application est issue d'un travail de résidence artistique. Les Archives départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont proposé à Babette Largo, créatrice sonore, d'inviter les habitants à réfléchir et élaborer avec elle une œuvre autour de ces questions fondamentales — Que représentent aujourd'hui ces événements ? Comment construit-on la paix aujourd'hui ? Quels sont les fondements d'une paix durable ? — à partir des documents conservés sur cette période. Pendant un an de résidence artistique, depuis juin 2019, l'artiste a rencontré scolaires, associations, personnes fragilisées, seniors, tissant des passerelles entre ces différents publics.



Les résidents de la maison pour personnes âgées de Bréval très impliqués dans la création
© Archives départementales des Yvelines/J.B. Barsamian

Babette Largo a entamé son itinérance aux Archives départementales, pour découvrir et s'inspirer des documents témoignant des cérémonies de signature de ces traités de paix, rencontrer les archivistes et les lecteurs. Après avoir séjourné à la Maison des Fleurs, une maison d'accueil rurale pour personnes âgées à Bréval (78), elle a été accueillie à Limay (78), puis à LFM Radio, à Mantes-la-Jolie (78), où elle a notamment travaillé avec des jeunes en insertion professionnelle.



Atelier radio autour de documents d'archives pour les jeunes en insertion à Mantes-la-Jolie
© Archives départementales des Yvelines/J.B. Barsamian

Le 16 mars 2020, au moment du confinement, alors que Babette Largo s'installe dans la commune de Magny-les-Hameaux (78), le projet est interrompu. L'artiste propose alors aux Archives départementales le projet *Tous en résidence*, invitant chaque habitant à partager une photographie sonore de cette période de confinement. L'itinérance reprend en juillet 2020, auprès de détenus de la maison d'arrêt de Nanterre (92).

Une création participative

Chacun a ainsi pu livrer son point de vue et contribuer à une création participative. L'occasion également pour tous de prendre connaissance des processus de création sonore : choix artistiques, techniques d'expression orale, improvisation, scénarisation, mais aussi partis pris techniques, prise de son, mixage, diffusion... une réelle question d'éducation artistique et culturelle. Le projet, porté par les Archives départementales des deux institutions et soutenu par la DRAC Île-de-France, a permis à des publics très différents non seulement de s'approprier les ressources patrimoniales des services d'Archives, de les enrichir de leurs regards et de leurs problématiques, mais aussi de s'initier à différents outils numériques et d'être sensibilisés à la création numérique.

Le 9 novembre 2020

Archives départementales des Yvelines
Mathilde Deuve
Responsable développement des publics
mdeuve@yvelines.fr
01 61 37 36 49

Recueils de témoignages sur la vie de Bellopratins pendant la guerre de 1939-1945

Depuis sa création en 2012, le GRAHL de Beaupréau a pour objet de répertorier, d'archiver et de partager tout ce qui peut contribuer à la connaissance de l'histoire de Beaupréau et de sa région, comme stipulé à l'article 2 de ses statuts.

L'association organise régulièrement des miniconférences appelées « INTEGRAHLES » sur des événements passés ou des personnages marquants du territoire. Elle s'associe avec d'autres instances locales pour diverses manifestations (balades commentées sur le thème des Guerres de Vendée, expositions, Journées européennes du Patrimoine, etc.). Malheureusement, la crise sanitaire, comme ailleurs, a perturbé le bon déroulement des animations de cette année. Souhaitons que 2021 nous permette de revenir à un fonctionnement normal.

Dans le cadre des différents thèmes abordés par l'association, et la mémoire orale disparaissant avec l'âge des témoins, l'urgence est apparue de réaliser des recueils de témoignages de Bellopratins sur leur vie pendant la période 1939-1945. Des membres de l'association se sont partagés le travail de collectage. Les recueils ont été faits en audio, à l'aide d'un dictaphone posé sur la table.

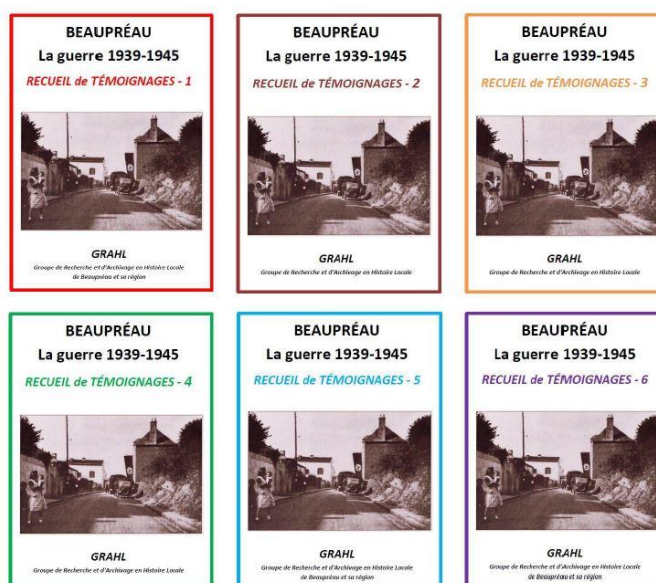
Il a fallu ensuite transcrire ces témoignages et les mettre en pages, en vue d'en faire une édition sous forme de livrets. Six livrets (format A5) ont été édités regroupant 23 témoignages totalisant plus de 250 pages. Ils sont en vente à la librairie La Parenthèse à Beaupréau.

Les collectages ont été réalisés à partir d'un questionnaire de base, adaptable suivant la personnalité des « interviewés » et la tournure prise par les discussions.

Chaque témoignage a fait l'objet d'une convention écrite cosignée autorisant son usage par le GRAHL de Beaupréau pour sa diffusion sous forme écrite, orale ou numérique. Une copie (CD-Rom) a été remise à chaque famille.

Certains passages ont été occultés dans les transcriptions, pour des raisons de discrétion vis-à-vis de familles encore implantées à Beaupréau.

La couverture des livrets



Quelques extraits de témoignages

Témoignage d'Hélène Jannin, commerçante



Rue Notre-Dame à Beaupréau

Née le 13 mars 1914, avec ses sœurs jumelles Fernande et Gilberte, nées le 18 mars 1923, elle a tenu pendant presque 60 ans un magasin de vaisselle et de laine, rue Notre-Dame à Beaupréau. En concertation avec sa sœur Hélène, centenaire à l'époque de notre entretien, Fernande nous a restitué l'essentiel de leur mémoire commune.

Avez-vous vu la guerre arriver ?

F. Jannin : « Est-ce qu'on a vu la guerre venir ? Je pense que nous les sœurs jumelles, Gilberte et Fernande, étions trop jeunes et insouciantes, et Hélène avait quant à elle surtout le souci de trouver les moyens de nous faire vivre. Nous avons cependant le souvenir de grandes cérémonies à l'église, de réunions de prière à la veille de la guerre... pour l'empêcher. »

Pouvez-vous nous dire quel a été l'impact de la guerre 39-45 et de l'occupation sur vos activités professionnelles ?

F. Jannin : « Pendant l'occupation, il a fallu continuer les deux activités pour survivre. Nous étions alors toutes les trois en âge de travailler. On ne trouvait plus de marchandise, il n'y avait plus de transport, il n'y avait plus rien. Alors Hélène a eu une idée géniale, elle nous a dit : "Il y a de la marchandise chez les potiers artisanaux du Fuilet ". À cette époque, on faisait la cuisine dans l'âtre de la cheminée ; on vendait des pots, des pots à couler (c'est ainsi que l'on appelait les pots à lait) et toutes sortes de casseroles en terre. »

Sur la vie quotidienne sous l'occupation, que pouvez-vous nous dire de vos privations ?

F. Jannin : « Nous n'avons pas connu la faim, nous vivions très simplement, sans chauffage au début. Par bonheur, Monsieur Malinge, plombier à Beaupréau nous a fabriqué, avec de la tôle, un poêle à sciure de bois, produit assez peu coûteux. On allait chercher la sciure de bois à la saboterie Pineau à l'heure de la pause de midi quand les employés avaient quitté l'usine ; Madame Pineau (appelée la Roumaine car originaire de Roumanie) nous donnait un ou deux sacs de sciure, c'était selon.... Puis on traversait la place de l'Hôtel de France avec notre sac de sciure dans la brouette. Nous n'étions pas les seules. On croisait bien d'autres brouettes ! Pour le retour, avec la charge pleine, la route descendait, fort heureusement.

Nous avons eu des hivers très rigoureux. Avec notre poêle, on faisait monter la température, on étouffait autour et si on changeait de pièce, on gelait ; mais c'était la même chose chez tout le monde. Pour réchauffer les lits, nous glissions dans les draps des briques chauffées ou des bouillottes d'eau chaude. Nous n'avons jamais eu autant de rhumes et d'angines. Enfin, on a survécu, et... on est encore là !!! (rires...). »

Témoignage de M. Gallard de Beaubuisson, agriculteur



Prisonniers français de retour des « cuisines »

Avez-vous le souvenir de rencontres et d'anecdotes ?

M. Gallard : « Le tantôt le capitaine a désigné un gars pour aller voir la 2^e compagnie. Il est revenu, la 2^e compagnie était partie. Le capitaine nous a annoncé que la 2^e compagnie avait été massacrée... (grosse émotion)

Nous voilà partis à travers champs. Il y avait un petit bois et de la brume. Le capitaine a dit : "Je vais aller en avant, mais je veux le fusil mitrailleur à côté de moi". Je n'étais pas rassuré, mais un gars s'est porté volontaire à ma place ; il était de Cholet...

On marchait. Tout d'un coup, sur notre droite, on voit une lumière, on s'est avancé pour voir. À une certaine distance, on a entendu "125^e, 1^{re} compagnie, repos, 125^e, rendez-vous !" Ils se sont mis à tirer sur nous, la poussière volait, on s'est enfui. Sur la grande route, on a vu passer des chars. On a attendu puis on a traversé un champ de blé puis un patelin. On a vu un grand trou avec quelque chose qui brillait, on a pensé que c'était un dépotoir. C'était un camp d'Allemands, ils ont tiré. Il y a une balle qui m'a rasé l'oreille gauche, je crois que je l'entends encore. Au lieu de monter on est parti à descendre, les balles nous passaient par-dessus...

Puis on a vu un ruisseau, un petit pré, puis un petit bois. Le capitaine nous a arrêtés pour s'orienter avec sa boussole. Nous sommes repartis. On a trouvé un Allemand qui dormait avec son fusil mitrailleur prêt à tirer, le commandant lui a enlevé son fusil avant de le réveiller. On avait ordre de ne pas tirer, car ça pouvait être des Français fatigués.

On arrive au château de "Florène". Voilà l'aviation qui arrive, on s'est camouflé... On a eu de la chance, il y avait des Allemands cachés derrière des arbres, ils tiraient... c'était la guerre... On a repris la route, on est arrivé dans un patelin. On s'est caché derrière un grand mur, les Allemands sont arrivés, ils nous ont encerclés ; on était 4 ou 5 dans une chambre. Un officier qui était avec nous a brûlé les papiers que les Allemands n'avaient pas besoin de voir. On a essayé de sortir, mais les Allemands étaient dans la rue ; ils nous ont arrêtés, emmenés sur la place de l'Église et fouillés. Je revois encore la tête de celui qui m'a fouillé. Un des officiers a dit : "Faut les descendre". C'était la troupe noire qui allait devant, ils voulaient nous aligner pour nous descendre. Les officiers allemands sont arrivés, et les ont empêchés. On a eu beaucoup de chance. »

Témoignage de Mme Sauvestre, épicière, et de M. Sauvestre, minotier.

Pouvez-vous nous raconter vos souvenirs de la période de 1939 à 1945 à Beaupréau ?

Mme Sauvestre : « J'avais treize ans quand papa est parti à la guerre, en septembre. Maman s'est aperçue que je n'avais pas l'air tourmentée par la guerre. D'un certain côté j'étais contente, car je n'allais pas partir en pension et rester à aider au magasin.



Magasin de la famille Sauvestre à Beaupréau

J'ai fait des études par correspondance pendant la guerre. On travaillait, la vie n'était plus du tout la même, on ne recevait plus de marchandise, que par à-coups. Un jour on recevait cinq ou six barriques de vin qu'on distribuait en fonction des cartes de rationnement.

Tout le monde n'avait pas droit à la même quantité. Par exemple, les travailleurs de force avaient droit à plus. Un autre jour c'était de l'huile. On voyait défiler beaucoup de clients. Parfois on n'avait pas de marchandise pour honorer les tickets de rationnement. On avait une employée, et toutes les deux on collait les tickets périmés sur une feuille puis on les portait à notre épicier en gros à Saint-Florent-le-Vieil.

Plus tard, un an après, on a été honoré de ces tickets. On a eu un succès formidable. Les gens arrivaient tôt le matin et venaient de partout chercher les tickets, du sucre par exemple. Les bébés avaient droit à 1,2 kg de sucre. Je me souviens de gens de Tillières qui venaient à pied. Ils étaient partis à l'aube. Un autre jour on distribuait du café. On avait fait un parcours dans le magasin pour canaliser les gens. Mais on n'avait presque rien, que ce qu'on recevait au jour le jour. On a eu beaucoup de chance, cela nous a fait une réputation incroyable. »

Et l'arrivée des Allemands ?

Mme Sauvestre : « Quand les Allemands sont arrivés, on avait peur, on avait une mauvaise image. Les gens disaient : ils vont tout brûler, ils vont tout casser. C'était inquiétant. Ils étaient envahissants quand même. Ils avaient vu dans l'épicerie, qu'il y avait de la charcuterie. Il y avait de la chair à pâté. Ils en voulaient. On leur a demandé (comme on a pu) s'ils voulaient qu'elle soit cuite. Ils ont dit "non" et ils ont pris des "casse-croûtes" (on avait de ça à cette époque-là). Impensable, ils ont mangé de la chair à pâté pas cuite avec des casse-croûtes ! »

Quand les Allemands sont-ils arrivés à Beaupréau ?

M. Sauvestre : « Donc les Allemands sont arrivés le 21 juin 1940. Le matin j'étais parti à Beaupréau en vélo pour faire des courses, peut-être acheter du pain, je ne sais plus, et puis j'ai vu une mitrailleuse pointée au chemin de la Boitauderie. Quand on ne s'y attend pas, ça fait un drôle d'effet. On savait que les Allemands avaient traversé la Loire, mais les voir comme ça un matin, ça fait une drôle d'impression, ça m'a marqué.

Au mois de septembre suivant l'arrivée des Allemands, un ancien chauffeur, le père Tartrou venait d'arriver en permission. À ce moment-là on avait un camion qui était revenu, mon père a envoyé le

chauffeur pour livrer de la farine à Saint-Laurent-de-la-Plaine. Mon père m'a dit : "Tu vas l'accompagner, tu lui approcheras les sacs, ça sera plus facile." On arrive à Saint-Laurent-de-la-Plaine et le chauffeur me dit : "J'ai une crise de rhumatismes, essaye de te débrouiller tout seul." Je me suis donc coltiné les sacs de farine. Il fallait traverser une cour et monter dans un grenier par une échelle de meunier ; et ensuite j'ai ramené le camion, sans permis, sans rien. J'avais 15 ans. À l'époque je savais un peu conduire, puisqu'on conduisait les engins au moulin et le matin en allant à l'école, les chauffeurs nous faisaient conduire. C'était les seules notions de conduite qu'on avait. »

Il n'y avait pas aussi de la fabrication de café, de tabac ?

M. Sauvestre : « Ah ben si ! C'était une façon de trouver une solution de remplacement. Les gens ramassaient les glands qui tombaient sous les chênes, puis ils faisaient griller ça en guise de café. C'était ingénieux, ça faisait un jus noir. Ça n'était pas trop mal.

Pour le tabac, on prenait des feuilles qu'on faisait sécher. On avait bricolé des machines avec des lames de rasoir pour couper les feuilles le plus fin possible. Je me rappelle des pères du Pinier qui fréquentaient le moulin, parce qu'on les ravitaillait aussi. Un jour de Vendredi saint, il y avait le père Louison, un grand barbu, on lui avait mis à disposition du tabac qu'on avait fait, il n'a pas pu s'empêcher de bourrer sa pipe. Il avait dit qu'il ne fumerait pas ce jour-là, mais il n'a pas tenu la journée. »

L'agriculture, les commerces, les métiers de la chaussure, les écoles... pourraient faire l'objet de témoignages dans l'avenir, mais pour cela il faudra de la relève côté bénévoles...

Ce travail sur 1939-1945 a été une belle expérience et a permis de belles rencontres avec les familles. Certaines familles nous ont souvent remerciés, leurs anciens ayant occulté cette période de leur vie, comme l'avaient fait leurs parents après 1918. Elles ont ainsi découvert des aspects de leur personnalité qu'elles ignoraient totalement.

Le 22 octobre 2020

Le GRAHL de Beaupréau*

* GRAHL de Beaupréau

4 rue de l'Aumônerie - Beaupréau

49600 - Beaupréau-en-Mauges

email-1 : contact@grahl-beaupreau.fr

email-2 : grahlbeaupreau@gmail.com

site : <http://www.grahl-beaupreau.fr>

FB : <https://www.facebook.com/GrahldeBeaupreau>

Une collecte de témoignages sur la guerre d'Algérie

Entretien avec Raphaëlle Branche



Raphaëlle Branche, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Paris-Nanterre, est intervenue aux Archives départementales de Maine-et-Loire le 1^{er} octobre 2020, dans le cadre des Rencontres organisées par le service, pour évoquer son ouvrage sur la guerre d'Algérie « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » *Enquête sur un silence familial*.

Les groupes d'histoire locale s'intéressant à cette thématique sur le département, il nous semblait intéressant de revenir sur cette expérience de collecte de témoignages réalisée par Raphaëlle Branche, par une approche croisée de questions/réponses.

Couverture de l'ouvrage de Raphaëlle Branche

1 - Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a amenée à vous intéresser et à travailler sur la guerre d'Algérie ? Y avait-il un contexte particulier ?

J'ai commencé à travailler sur la guerre d'Algérie dans les années 1990, et en fait, j'ai découvert l'existence même de cette guerre à la fin des années 1980, tout simplement quand j'étais au lycée, parce que je n'avais aucun lien familial avec cette histoire. Je l'ai découverte par mes lectures, les enseignements de mes professeurs, et puis aussi par un film *Muriel ou le temps d'un retour*, un film d'Alain Resnais (1963) qui a été très important dans mon parcours. Ensuite, j'ai travaillé sur le cinéma et la guerre d'Algérie avant de faire ma thèse sur la question de la torture et, plus largement, des violences illégales commises par l'armée française en Algérie.

2 - Pourquoi choisir comme sources les témoignages oraux ? Quelles autres sources étaient à votre disposition ?

J'ai fait le choix de recourir aux témoignages oraux dès ma maîtrise (aujourd'hui on dirait Master), et j'ai toujours, systématiquement, cherché à rencontrer les témoins de l'histoire que j'étudiais, que ce soit encore une fois la production de films ou même les historiens quand j'ai fait un livre d'historiographie en 2005, ou encore les prisonniers du FLN, ou des membres du commando Ali Khodja qui a tendu l'embuscade de Palestro en 1956, et puis bien sûr aussi pour ma thèse.

J'ai toujours pensé qu'il était important de profiter de la richesse offerte par les gens qui avaient vécu l'histoire que j'étudiais dans les archives. Je crois profondément à l'intérêt de ces sources — qui ne sont pas que des sources, qui sont des humains — et à l'intérêt de ces rencontres pour comprendre et pour avoir une autre voie d'accès finalement à l'intelligence historique, et

à ce qui s'est joué. Donc, j'ai évidemment toujours voulu réaliser des entretiens et recourir aux témoignages oraux quand d'autres en avaient réalisé avant moi et les avaient déposés aux archives.

Pour ce dernier livre, c'était d'autant plus nécessaire que les sources étaient quasiment inexistantes. J'ai bien sûr utilisé quand même des sources écrites, mais je les ai pour la plupart trouvées grâce aux témoins et grâce à l'enquête (par questionnaires d'abord, orale ensuite) : les correspondances, les journaux intimes qu'on m'a confiés, les textes autobiographiques aussi, m'ont été transmis grâce à cette enquête.



*Soldats du 3^e Régiment de cuirassiers, dans la région de Tlemcen, Algérie, 21 juillet 1956.
Collection particulière*

3 - Comment avez-vous choisi les témoins ? Quelle méthode avez-vous retenue ?

J'ai choisi les témoins et j'ai élaboré la méthode pour ce travail-là de manière spécifique. Chaque enquête nécessite sa méthode singulière. Dans mon cas, puisqu'il y avait très peu de sources finalement sur ce sujet, j'ai réalisé plusieurs questionnaires. Je les ai proposés à des centaines de gens, en passant par des associations, en passant par des réseaux professionnels, des réseaux personnels. Et l'idée était toujours que les personnes acceptent de répondre à l'enquête qui portait sur leur famille. Idéalement, elles transmettaient ensuite à leurs proches l'enquête, ou l'information que l'enquête existait. C'est comme cela que j'ai pu sélectionner, une fois que les questionnaires étaient arrivés — cela a pris à peu près deux ans — les témoins avec qui je souhaitais réaliser un entretien. Mon critère a été : que plusieurs membres d'une famille aient accepté le principe de témoigner oralement.

Pour ce qui est de la méthode, c'est la méthode des entretiens semi-directs avec des questions communes à tous les entretiens et évidemment des questions singulières par témoin.

4 - Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans cette enquête ?

Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières ; cela a plutôt été un grand plaisir de faire ce travail et cette enquête. Après, les difficultés sont celles de l'enquête en général tout simplement. Là, par exemple, le fait que je n'ai pas eu de financement, le fait que j'enseigne à plein temps, limitaient ma capacité à me déplacer dans toute la France pour interroger des gens. Pour toutes ces raisons, il a fallu faire des choix. Mais cela est de manière assez classique. Je pense par exemple à un témoin en Corse que j'aurais beaucoup aimé aller voir, mais que je n'ai pas pu aller voir.

5 - Quels conseils méthodologiques pouvez-vous donner aux collecteurs qui souhaitent mener un travail sur ce thème ? Existe-t-il des écueils à éviter ?

Là aussi la question est énorme. J'enseigne l'enquête orale à mes étudiants de licence et de master depuis des années. Je pense qu'il est essentiel d'enseigner cette méthode, qu'il n'y a pas d'évidence. Il faut une réflexion, un travail. J'aurais plein de conseils à donner et de choses à échanger. Je pense qu'il faut qu'on échange, il faut que l'on parle beaucoup de nos pratiques. Quelques conseils que je garde comme fondamentaux :

1. C'est de travailler en amont, avec ce que l'on sait sur le témoin, ses caractéristiques. Par exemple, si c'est un ancien d'Algérie, un engagé ou un appelé, ce n'est pas pareil, le moment de la guerre où il est parti... Donc, c'est vraiment très important d'être compétent quand on va vers un témoin. Il n'est pas censé nous apprendre des choses qu'on devrait pouvoir savoir par ailleurs, ce qui va nous permettre de nous concentrer sur son expérience, sur ce qu'il a vécu. Ce que l'on cherche quand on fait une enquête orale, c'est l'expérience singulière d'un individu. Il ne s'agit donc pas de propos généraux sur, je ne sais pas, le retour au pouvoir du général de Gaulle ou même à quoi servait l'aviation dans la guerre d'Algérie. Cela on peut le trouver par ailleurs. Donc, ce n'est pas de cela qu'il faut parler avec le témoin.
2. L'autre chose, pour le coup, vraiment fondamentale, c'est la manière de poser les questions. C'est vraiment très important de bien travailler son questionnaire, et de bien avoir en tête que la réponse ne doit jamais être présupposée dans la question. Par exemple, quand on interroge un homme qui est parti en Algérie en bateau et qu'on lui demande comment s'est passé son voyage en bateau — ce premier voyage pour beaucoup — la question doit être de type : « Comment s'est passé le voyage ? », « Quelles ont été les conditions de voyage ? ». Et non pas : « Est-ce que les conditions de voyage ont été inconfortables ? », par exemple. Parce que si vous posez cette question, la personne va vous répondre : « oui » ou « non », en développant. Mais après, on ne peut pas utiliser la réponse. On ne peut pas utiliser la réponse pour dire *Le témoin trouve que le voyage a été inconfortable*, puisque ce mot inconfortable vient de vous. Ce n'est pas le mot du témoin. Donc il faut travailler tout le temps des questions ouvertes, les plus ouvertes possibles, et éviter ce piège qui consiste, inconsciemment parfois, à placer nos mots dans la bouche du témoin. Voilà le conseil fondamental. Parce que si on fait cela mal, la collecte n'a pas de sens.

6 - Que ressort-il des témoignages que vous avez recueillis ? Que vous ont-ils apporté de plus dans votre réflexion ?

Sur le fond du propos, je ne peux pas forcément vous répondre. Ils m'ont apporté énormément, pas simplement les témoignages d'ailleurs, mais aussi les sources privées que les témoins ont eu la gentillesse de me communiquer, ceux qui ont fait des entretiens avec moi, ceux qui ont répondu au questionnaire et avec qui je n'ai pas pu mener un entretien.

Alors la nouveauté, en terme de réflexion théorique, c'est autour de ce que j'ai fait pour la première fois, là, à savoir des entretiens que j'appelle familiaux. C'est-à-dire réunir une famille autour d'un entretien. En l'occurrence, il s'agit toujours de familles qui avaient répondu au questionnaire avant. Chaque membre de la famille avait répondu à son questionnaire spécifique ; les sœurs, les frères, les épouses... Et ensuite j'ai pu, avec certaines d'entre elles qui ont accepté, organiser ces rencontres avec moi et qui ont pris du temps sur leur vie privée, qui se sont déplacées — je leur en suis vraiment infiniment reconnaissante ; on a souvent pris le temps de déjeuner ensemble, etc. On a réalisé ces entretiens familiaux qui étaient pour moi

un travail dans un deuxième temps, avec tous ces gens qui avaient répondu, mais qui n'avaient pas connaissance des réponses des uns des autres, de ce qu'ils m'avaient dit. J'ai travaillé avec eux à partir de leurs réponses, à mettre en commun, dans le cadre de la famille, des choses et puis à approfondir des points qui n'étaient pas clairs dans les questionnaires. Avec les mémoires croisées des uns et des autres, j'ai pu avancer plus loin comme cela sur un certain nombre de choses. Je pense par exemple à l'histoire des objets que j'essaie de faire dans le livre, l'histoire des objets rapportés d'Algérie. Voilà, il y a ceux qui s'en souviennent, ceux qui ne s'en souviennent pas, ceux qui les connaissent sans savoir l'histoire qui va avec. Et au cours de l'entretien familial, on peut évoquer les différences, les manières dont les uns et les autres se souviennent. Par exemple, je posais dans le questionnaire la question suivante : Est-ce qu'il y a des objets rapportés d'Algérie ? Si la réponse était non, par exemple un enfant qui me répond : « Non, il n'y a pas d'objet rapporté d'Algérie ». Puis, on fait un entretien familial, et les objets qui ont été rapportés sont évoqués ; et là, l'enfant dit : « Mais oui, bien sûr, je me souviens ». Le souvenir remonte et on peut retravailler sur ça collectivement. C'est vraiment passionnant et je réutiliserai cette méthode à l'avenir, je crois.

7 - Comment les témoins parlent-ils de cette guerre 60 ans après les événements ? Vous ont-ils expliqué les motivations qui les ont amenés à témoigner ?

Oui, c'est une très bonne question que la question de la motivation, parce que c'est important quand on travaille sur un entretien, de comprendre pourquoi les gens acceptent de vous parler. Donc, cela il faut le travailler avec eux en essayant de le faire expliciter ou tout simplement en étant à l'écoute de ce qu'ils disent. Là en fait je crois, que dans ce cas-là des entretiens familiaux que j'ai menés, que les gens avaient envie d'en parler entre eux, que ma demande a été une occasion pour cela.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement les anciens combattants, le désir de parler, je l'ai rencontré à plusieurs reprises dans mon travail depuis 25 ans. Il peut avoir des motivations très variées. Cela peut être : faire entendre une expérience que les gens qui l'ont vécue considèrent comme peu connue, donner leur point de vue, témoigner vraiment au sens propre. Cette envie est fondatrice pour tout le monde, je crois. On a envie de raconter son histoire. Et on a envie de la raconter à quelqu'un, soit qu'on ne connaît pas et à qui on pense que ce sera plus facile d'en parler, ou dont on pense qu'elle est plus ou qu'il est plus compétent(e).

Comment est-ce qu'ils en parlent ? C'est un des objets de mon livre aussi. On parle différemment des choses à différents moments de la vie. Et là, je crois que ce n'est pas tant le fait d'être 60 ans après les événements, mais le fait que, quand on approche 80 ans, on est vraiment dans un moment de bilan de sa vie à de multiples égards. Il y a cette dimension-là de revenir sur ces moments, de comprendre des choses, d'avoir ce désir de comprendre, d'éclairer, de poser des mots, et c'est ce qui explique pour certains cette envie de parler, et d'accepter en l'occurrence cette enquête-là, qui n'est pas une enquête forcément sur des aspects techniques de la guerre ou politique... ; c'est vraiment une enquête sur leurs ressentis, leur famille, leurs liens. Ce sont des choses assez personnelles finalement. Donc, à ce moment-là de leur vie, j'ai constaté qu'ils étaient nombreux à m'avoir dit qu'ils avaient envie d'en parler, puisqu'à la fin du questionnaire je posais la question de savoir si les gens étaient d'accord pour faire un entretien avec moi. Et sur les 300 questionnaires que j'ai reçus, que ce soit des enfants, des frères et sœurs..., la plupart des gens était d'accord pour faire l'entretien.

En revanche, je leur ai demandé explicitement dans le questionnaire pourquoi ils avaient accepté de témoigner sous la forme du questionnaire. Là, les réponses étaient assez variées. Soit c'était pour faire plaisir à un membre de la famille qui était lui-même à l'origine de la

transmission de l'enquête, soit c'était pour l'Histoire — c'est ce que les gens disaient : témoigner pour l'Histoire avec un grand H —, soit parce qu'ils en avaient envie, que c'était l'occasion. Cela tournait autour de ça.



*Soldats à bord d'un véhicule militaire semi-chenillé lors de la guerre d'Algérie.
Collection particulière*

8 - Quel bilan pouvez-vous faire de cette recherche ? Avez-vous perçu des enjeux mémoriels ou des conflits de mémoire ?

Des conflits de mémoire, des enjeux mémoriels ? Non, pas du tout ; ce n'était pas le propre de ma recherche. C'est plutôt une histoire des familles ce que j'ai fait.

Le bilan, c'est qu'il y a parfois des objets d'histoire qui sont difficilement accessibles sans passer par les témoins. Cette histoire des transmissions dans les familles faisait partie de ces objets. Mon travail, « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » *Enquête sur un silence familial*, est une histoire de ce qui s'est passé dans les familles françaises. Et les sources sont vraiment extrêmement rares. Donc, sans la bonne volonté de toutes ces personnes qui ont accepté de témoigner, je crois vraiment que ce livre n'aurait pas été possible. Tout simplement. Le bilan est là ; il est que quand on a la chance d'avoir des témoins vivants, il faut aller les interroger, les enregistrer, recueillir leur consentement, déposer en services d'archives leurs témoignages — et pour cela il faut avoir un enregistrement le meilleur possible en terme de qualité. Il faut créer ses sources, il faut les constituer pour l'avenir.

9 - Que pouvez-vous dire sur ce silence familial dans la société française ?

Je peux en dire beaucoup de choses désormais ! Je peux dire qu'il a évolué, qu'il a évolué avec les familles d'une part, et qu'il a évolué avec les évolutions de la société française sur la guerre d'Algérie d'autre part. Ce que je montre c'est que ce silence est bien un silence familial et collectif. Ce n'est pas simplement des hommes qui parlaient peu — oui, les hommes ont peu parlé c'est sûr, c'est vrai. Mais ce silence était aussi construit avec la famille. Ils ont aussi peu parlé parce qu'on les a peu écoutés. Ils ont aussi peu parlé parce qu'on les a peu questionnés. En réalité, on les a différemment questionnés selon les moments et c'est cela que je montre. Il y a des moments plus propices aux échanges dans une histoire familiale de la France contemporaine. Les silences ont évolué : ils ont une chronologie finalement.

Des choses me sont aussi apparues depuis que le livre est sorti. Ce sont tous les gens qui m'écrivent et qui témoignent des échos de ce livre pour eux. C'est vraiment que ces histoires que l'on vit, en pensant qu'elles nous concernent nous, notre famille, l'homme de la famille qui a été en Algérie, en fait, ce sont des histoires collectives. Ce qu'ont vécu ces hommes en Algérie, c'est à la fois spécifique et c'est à la fois collectif. C'est-à-dire qu'ils ont été envoyés là, parce qu'ils avaient 20 ans, parce qu'ils étaient Français, parce que la France refusait

d'entendre les revendications d'indépendance, parce qu'il fallait le faire, parce que c'était leur devoir de citoyen, que l'État n'a pas été clair dans ce qu'il leur demandait, dans leurs missions, que ces missions ont évolué et que tout cela a fait des choses compliquées pour certains à gérer ; pour d'autres, cela a été une mission accomplie avec enthousiasme, pour d'autres encore, cela a été une mission accomplie avec fierté ; mais cette fierté, elle a été compliquée à dire une fois que la guerre a été finie, perdue ; elle a été compliquée à dire quand on a commencé à révéler un certain nombre de méthodes de l'armée française. Il y a plein de choses qui expliquent que des variétés d'expériences aient donné des variétés de silences.

Et en même temps, il y a des choses qui sont collectives. C'est-à-dire que globalement, il y a eu une évolution de la société française sur cette question : son ignorance globale pendant la guerre sur ce qui se passait vraiment là-bas, son ignorance dans les années 1960 sur ce qui s'y était passé, son ignorance encore dans les années 1970 où on a commencé à comprendre, mais doucement, que peut-être il s'était passé des choses dures en Algérie, et progressivement la découverte de ce qui s'y était vraiment passé pour les Algériens et pour les Français qui avaient été envoyés combattre, mais aussi pour les rapatriés qui étaient revenus et qu'on n'a pas du tout compris, dont on n'a pas du tout compris l'ampleur du traumatisme. Tout cela, il a fallu des décennies pour que cela soit étudié, que cela donne lieu à des travaux, que ces travaux soient par exemple enseignés à l'école, et puis tout simplement que cela soit raconté par des films, par des reportages à la télévision, des documentaires. Donc progressivement, fin des années 1980, début des années 1990 seulement, on a commencé en France à avoir une meilleure compréhension de ce qui s'était passé. Et cela a aussi changé la capacité des hommes à raconter et cela a fait bouger ce silence.

Mais silence ne veut pas dire qu'il n'y a pas transmission. Silence, cela peut être aussi un silence partagé parce qu'on est d'accord en fait ; on n'a pas besoin d'en parler beaucoup. Silence ne veut pas dire, encore une fois, absence d'imaginaire. Il pouvait y avoir, par exemple j'ai parlé des objets tout à l'heure, des choses qui racontaient ce qui s'était passé en Algérie. Je pense à cet homme que j'ai rencontré qui a été fait prisonnier du FLN, et puis qui s'est évadé et qui a été décoré pour cela ; il avait affiché le texte de sa citation dans son salon bien sûr. Mais je pense aussi à une autre famille dans laquelle le texte de la citation d'un homme qui avait été posté à la frontière tunisienne pendant plus de deux ans était posée sur le buffet. Les enfants passaient devant la citation sans la lire, sans la comprendre, mais en même temps c'était une forme de transmission. C'était bien une présence de la guerre d'Algérie dans les familles.

C'est aussi ce travail que j'ai fait d'identifier les manières dont, même si peu de choses étaient dites, il y avait quand même de la transmission. Je travaille aussi sur les cas les plus dramatiques : des comportements qui ont changé, des addictions qui sont nées en Algérie (alcoolisme, tabagisme, mais aussi parfois des formes de dépression, de traumatisme), qui ont aussi été présentes, très présentes dans certaines familles, et une forme de la transmission de la guerre d'Algérie qui jusqu'à aujourd'hui est là et parfois a aussi été transmise aux générations d'après.

Merci pour avoir accepté de partager votre expérience.

Le 16 mars 2021

Guider les recherches sur la guerre d'Algérie : l'exemple des disparus

Algérie, Rwanda, guerre civile espagnole... : les sujets d'actualité porteurs d'enjeux mémoriels ne manquent pas. Le guide numérique sur « Les disparus de la guerre d'Algérie¹ », publié le 16 mars 2020 sur le portail FranceArchives, doit sa genèse à la déclaration du président de la République du 13 septembre 2018 sur la mort de Maurice Audin, visant « notamment à encourager le travail historique sur tous les disparus de la guerre d'Algérie, Français et Algériens, civils et militaires² ». L'idée est donc venue de réaliser un guide qui rassemblerait les sources contenant des informations sur la question très sensible des personnes disparues durant la guerre d'Algérie (1954-1962), destiné à un large public. Le guide³ est le fruit d'un travail interministériel piloté par le service interministériel des Archives de France et réunissant les institutions conservant les principaux fonds sur ce sujet : Archives nationales, Archives nationales d'outre-mer, Préfecture de police de Paris, Archives de Paris, Archives diplomatiques (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et Service historique de la Défense (ministère des Armées).

Les disparus de la guerre d'Algérie (1954-1962)

25/03/2021

SOMMAIRE

Introduction
Pour commencer une recherche
Algériens disparus en Algérie
Algériens disparus en France
Français civils disparus en Algérie
Militaires français disparus en Algérie
Harkis et autres membres des forces supplétives de l'armée française disparus en Algérie

Déplier le sommaire



© Archives nationales

disparus, et non par lieux de conservation.

Le guide est également accessible :

- en anglais : [The missing of the Algerian War \(1954-1962\)](#)
- en arabe : [مفقودين حرب الجزائر \(1954-1962\)](#)

Que vous soyez ou non historien, vous souhaitez comprendre les mécanismes des disparitions qui sont survenues durant la guerre d'Algérie (1954-1962) ? Ce guide vous pilotera dans votre recherche d'informations sur ces disparitions et permettra ainsi de développer la connaissance et le travail historique sur cette thématique.

Pour faciliter votre enquête dans les archives conservées en France, celles-ci sont présentées par catégories de



III. 1 : Guide des sources sur les disparus de la guerre d'Algérie (1954-1962) sur FranceArchives

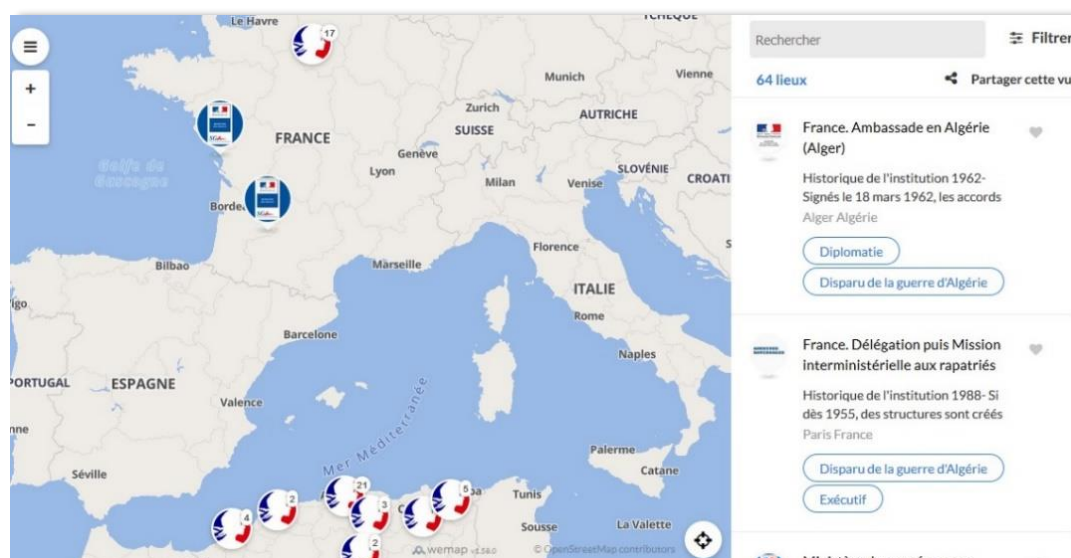
¹ <https://francearchives.fr/fr/article/166418920>

² <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

³ <https://francearchives.fr/fr/article/166418920>. Une courte vidéo présente le contexte du guide et explicite en particulier le travail de classement réalisé dans le fonds de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels aux Archives nationales (<https://francearchives.fr/fr/actualite/266849014>).

La première démarche du groupe de travail ainsi constitué a été de définir ce que l'on entendait par « disparu » ; il a été décidé que la notion recouvrait l'ensemble des personnes signalées comme telles à l'époque, même si elles avaient été retrouvées par la suite (mortes ou vivantes), en excluant la catégorie trop large de « victime ». La discussion sur la structure à donner au guide a abouti à une présentation des sources par « catégorie » de disparus, entrée qui semblait la plus naturelle pour démarrer une recherche, même si les termes retenus ne sont pas forcément ceux qui étaient employés à l'époque. On a ainsi abouti à cinq catégories : Algériens disparus en Algérie ; Algériens disparus en France ; Français civils disparus en Algérie ; Militaires français disparus en Algérie ; Harkis et autres membres des forces supplétives de l'armée française disparus en Algérie. Le troisième point de réflexion a porté sur l'accès aux documents : la grande majorité d'entre eux est librement communicable, mais certains restent soumis à des restrictions d'accès prévus par la loi (75 ans à compter de la date du document pour des informations relatives à des enquêtes réalisées par les services de la police judiciaire ou à des affaires portées devant les juridictions, 120 ans à compter de la date de naissance pour des informations relatives au secret médical) ; on note aussi la présence d'archives classifiées (c'est-à-dire marquées « très secret », « secret » ou « secret-confidentiel »), qui sont soumises avant toute communication à une déclassification préalable par l'autorité émettrice.

Chaque catégorie, après avoir été définie, présente les fonds s'y rapportant ; figurent tout d'abord les sources principales (« Archives disponibles »), telles que les archives de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels et ses dossiers nominatifs, conservés aux Archives nationales, puis les sources secondaires (« Pour aller plus loin »), comme le fonds dit des rapatriés de l'Office national des anciens combattants, qui permet éventuellement d'identifier un disparu grâce aux demandes d'aides qui ont été adressées à cet organisme. Dans certains cas, les dossiers pouvant contenir des renseignements sur les disparus se trouvaient minoritaires dans les fonds, ce qui a nécessité des repérages plus précis ; les instruments de recherche ont alors été complétés. Des liens internet renvoient vers les instruments de recherche, qui vont du plus détaillé à la simple fiche de présentation lorsqu'un inventaire n'est pas en ligne.



III. 2 : Carte interactive du guide localisant les institutions qui ont produit les archives à l'époque en France et en Algérie, avec des liens vers les inventaires décrivant leurs archives

En dépit de cette présentation qui paraît à première vue relativement limpide, la difficulté de l'objectif, c'est-à-dire pouvoir donner accès à des informations concernant une personne précise, est réelle. Elle tient tout d'abord à la dispersion des sources entre plusieurs institutions de conservation, mais aussi à la dispersion des informations à l'intérieur de fonds issus eux-mêmes de nombreuses administrations : cet état reflète l'organisation administrative et judiciaire des départements algériens et leurs relations avec la métropole. De ce fait, aucune liste nominative complète des disparus n'existe. L'on peut se heurter aussi à la graphie des noms, surtout des noms algériens, qui peut être fautive dans les documents, ainsi qu'à la confusion entre nom et prénom. La recherche, pour toutes ces raisons, peut être source de déception pour le néophyte qui s'attendrait à une réponse « presse-bouton ».

Il faut souligner le travail très important mené par les archivistes pour détailler les sources. L'effort de pédagogie du guide se prolonge dans la traduction du guide en anglais et en arabe. Une journée de rencontre⁴ a permis aussi d'explicitier le travail accompli par les archivistes et de laisser la parole aux historiens aux prises avec les sources ; des proches de disparus ont aussi témoigné de leur quête de la vérité.

Vidéo sur le guide des disparus de la guerre d'Algérie



Ill. 3 : courte vidéo (4,28 min) expliquant l'ouverture des archives relatives à la guerre d'Algérie, la recherche dans ces fonds à partir d'un exemple concret et présentant les différentes catégories de disparus du guide

La quête de la vérité, c'est bien de cela dont il s'agit *in fine*. Comment connaître la vérité sur un événement qui, par définition, a laissé peu ou pas de traces ? Comment guérir la mémoire familiale, quand on ne peut arriver à des certitudes ? Nous sommes sur les sujets les plus délicats, qui touchent à l'intime, et l'on comprend la souffrance des familles lorsqu'elles se

⁴ Les vidéos des interventions sont disponibles en ligne (<https://francearchives.fr/fr/article/280297873>).

heurtent au silence des sources. Benjamin Stora invite d'ailleurs dans son récent rapport à compléter les sources par « la fabrication d'archives orales⁵ ».

Sur le sujet de la guerre d'Algérie⁶, ce travail sur les disparus n'est pas le seul qui occupe le service interministériel des Archives de France. Une page recensant les sources relatives à la disparition du mathématicien Maurice Audin⁷ ou encore celles sur l'assassinat de l'avocat Ali Boumendjel⁸ ont été mises en ligne : elles font écho toutes deux à la reconnaissance, par le Président de la République, de la responsabilité de la France dans ces deux décès. La page sur les sources de la fusillade qui eut lieu à Alger, rue d'Isly, le 26 mars 1962, suivra bientôt. Un dossier sur les Harkis et les autres membres des forces supplétives de l'armée française est en cours de réalisation : il s'inscrit dans la lignée du rapport du préfet Dominique CEAUX en 2018 visant à la réhabilitation de la mémoire des Harkis⁹. Il dressera, en plus des sources d'archives, l'état des témoignages oraux qui ont été recueillis dans une quarantaine de départements (dont le Maine-et-Loire¹⁰) en lien avec l'Office national des anciens combattants (ONAC) et le Service historique de la Défense. S'y ajoutera la mise à disposition d'outils destinés à favoriser la collecte de témoignages dans d'autres départements : convention type, fiche de rappel juridique, grille d'entretien type.

Ill. 4 : Rapport du Préfet CEAUX : « Aux Harkis, la France reconnaissante », juillet 2018

Précisons que les sources dont il est question sur ces sujets concernent uniquement celles qui sont conservées dans les institutions publiques françaises. Les historiens algériens réclament de leur côté de pouvoir travailler sur les fonds d'archives conservés sur leur territoire, sans dépendre uniquement des fonds français : « *Malgré nos nombreux appels et protestations à travers les médias nationaux, nous n'arrivons toujours pas à accéder aux fonds d'archives, pourtant légalement communicables, particulièrement ceux portant sur le mouvement national et la Révolution algérienne¹¹* ».



⁵ Benjamin Stora : « , janvier 2021, p. 72 (<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/278186.pdf>).

⁶ On peut citer le très intéressant guide sur « Les sources sur la guerre d'Algérie (1954–1962) aux Archives nationales » <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action?uuid=91a3763c-d31e-4109-8988-c6630ac2ef36&version=11&typeSearch=AideRechercheType&searchString=alg%26eacute%3Brie&echo test=alg%26eacute%3Brie>

⁷ <https://francearchives.fr/article/171593970>

⁸ <https://francearchives.fr/fr/article/293899805>

⁹ Rapport « Aux Harkis, la France reconnaissante », juillet 2018, 197 p. (<https://www.onac-vg.fr/actualites/publication-du-rapport-ceaux>).

¹⁰ Vesnier, Anne-Cécile, coordonnatrice mémoire et communication à l'ONACVG. « La campagne de recueil de témoignages de harkis et anciens supplétifs de l'armée française en Algérie par l'ONACVG », *Lettre aux collecteurs de mémoire*, n° 13, 2018, p. 10-12 (Article relatif à l'enquête menée sur le Maine-et-Loire qui est conservée au Service historique de la Défense à Vincennes).

¹¹ Lettre à Abdelmadjid Tebboune, chef de l'État algérien, visant notamment les fonds conservés aux Archives nationales à Alger (El Watan, 25 mars 2021 : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/les-historiens-reclament-louverture-des-archives-25-03-2021>).

Je terminerai par trois autres sujets : à la suite du rapport remis le 26 mars dernier au Président de la République sur « La France, le Rwanda et le génocide des Tutsis (1990-1994)¹² » l'arrêté de dérogation générale du 7 avril porte ouverture d'archives qui n'étaient jusque-là pas librement communicables¹³. Par ailleurs, des chercheurs de l'EHESS finalisent la réalisation d'une collecte de témoignages audiovisuels et d'archives concernant l'internement des Nomades en France entre 1940 et 1946 ; ces éléments, qui seront prochainement versés aux Archives nationales, apporteront une matière inédite sur l'histoire de ces familles. Enfin, les nombreuses recherches menées sur les réfugiés espagnols en France lors de la guerre civile — notamment à l'occasion des 80 ans de la *Retirada*, en 2019 — a conduit deux services départementaux d'archives¹⁴ à mettre en ligne les éléments nominatifs qu'ils conservent, permettant un accès aisé aux sources.



Ill. 5 : Actualités sur la mise en ligne des listes nominatives et des fiches individuelles des réfugiés espagnols internés dans les camps de l'Aude (FranceArchives)

L'actualité sur les sujets mémoriels montre combien certains sujets peuvent être d'une grande sensibilité. L'archiviste s'efforce de remplir la mission qui est la sienne, dans une démarche neutre et objective : mettre à la disposition les sources primaires, pour que tout un chacun puisse ensuite les exploiter.

Brigitte Guigueno

Conservateur en chef, adjointe au sous-directeur du pilotage,
de la communication et de la valorisation des archives
Service interministériel des Archives

¹² Rapport de la commission de recherche présidée par Vincent Duclert, mars 2021, 991 p. (<https://www.vie-publique.fr/rapport/279186-rapport-duclert-la-france-le-rwanda-et-le-genocide-des-tutsi-1990-1994>).

¹³ <https://francearchives.fr/fr/actualite/308071784>

¹⁴ Listes nominatives et fiches individuelles des réfugiés espagnols internés dans les camps de l'Aude (<https://francearchives.fr/fr/actualite/266448372>) et base nominative des camps d'internement des Pyrénées-Orientales, 1939-1942 (<https://francearchives.fr/fr/actualite/249507717>).

Des Angevins se souviennent : histoire de l'hygiène et de la salubrité de l'habitat à Angers (1930-1960)

Dans le cadre des célébrations du centenaire du Bureau municipal d'hygiène d'Angers en 2008, une exposition scénographiée, des conférences et un film ont été réalisés. L'exposition proposait notamment de découvrir l'évolution des missions de ce service municipal depuis 1908.



Affiche de l'exposition

Une exposition organisée autour d'un film recueillant le témoignage d'Angevins

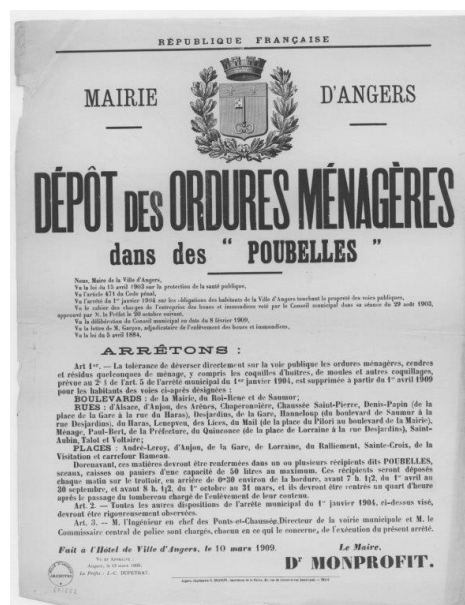
Après une introduction sur l'histoire de l'hygiène à Angers depuis le Moyen Âge, cette exposition abordait les thématiques suivantes : les immeubles dangereux et insalubres, l'eau potable, l'assainissement, les déchets et la propreté publique, les épidémies, la médecine scolaire et l'éducation à la santé, la lutte contre les nuisances urbaines.

Cette exposition scénographiée, où chacun des thèmes était appréhendé à la fois d'un point de vue historique, mais aussi en mettant l'accent sur les missions actuelles du service, était ponctuée de panneaux, de nombreuses photographies, de documents et d'objets relatifs à la vie quotidienne des Angevins.

Au centre de l'exposition était aménagée une salle de projection où était diffusé un film sur l'hygiène de l'habitat à Angers de 1930 à 1960 réalisé à partir de témoignages de trois Angevins. Les photos illustrant ce film provenaient essentiellement du fond Legros (16 J) disponible aux archives municipales d'Angers.



Archives patrimoniales Angers,
5 Fi



Archives patrimoniales Angers,
6 Fi 222

La collecte des témoignages oraux

La ville d'Angers a fait appel à l'association Mémoires Vives pour réaliser des interviews d'habitants pour illustrer certaines thématiques retenues pour l'exposition. Un appel à témoigner a été lancé dans la presse locale (*Courrier de l'Ouest* et *Ouest France*).

La collecte de la mémoire orale est une activité rigoureuse, s'appuyant sur des méthodes et des informations précises. Les collecteurs de l'association avaient suivi une formation aux Archives départementales de Maine-et-Loire afin de mener la collecte dans les meilleures conditions.

Les interviews réalisées étaient semi-directives, c'est-à-dire que la parole était laissée au maximum au témoin. Un dépôt aux archives municipales d'Angers du fonds d'archives sonores constitué par l'association permet de mieux valoriser les travaux, notamment par la diffusion et l'utilisation des résultats des recherches. Les interviews réalisées dans le cadre de la préparation du centenaire du bureau municipal d'hygiène venaient ainsi compléter la série des travaux de l'association (cote 34 J).

L'association Mémoire Vives a rédigé en collaboration avec la ville d'Angers un guide d'entretien reprenant les thématiques à aborder lors de l'interview. Une fiche témoin reprenant l'identité de la personne interviewée et un contrat précisant les droits d'utilisation et d'exploitation des témoignages oraux ont été rédigés et transmis à la ville d'Angers. Un sommaire des pistes d'enregistrement et un index thématique a été fourni pour chaque personne interviewée.

La durée totale des enregistrements remis sur CD audio à la ville d'Angers dure 5 heures pour trois personnes interviewées.



*Affiche pour une réunion de la Ligue nationale contre le taudis.
Archives départementales de Maine-et-Loire, 7 F1 687.*



*Rue du Port-Ligny, coll. Robert Brisset,
Archives patrimoniales Angers, 9 Fi 10340.*



*Rue Saint-Georges, 1965, coll. Robert Brisset,
Archives patrimoniales Angers, 9 Fi 10747.*



*Rue Saint-Nicolas, 1962, coll. Robert Brisset,
Archives patrimoniales Angers, 9 Fi 10977.*



Rue Lionnaise, Angers (1926).
Archives départementales de Maine-et-Loire,
333 J Fonds des familles Brichet et de Savignac.

Marc Fleury
Responsable du pôle transition écologique
Ville d'Angers





ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE MAINE-ET-LOIRE



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

106, rue de Frémur — BP 80744 - 49007 ANGERS Cedex
Tél. : 02 41 80 80 00
archives49.fr